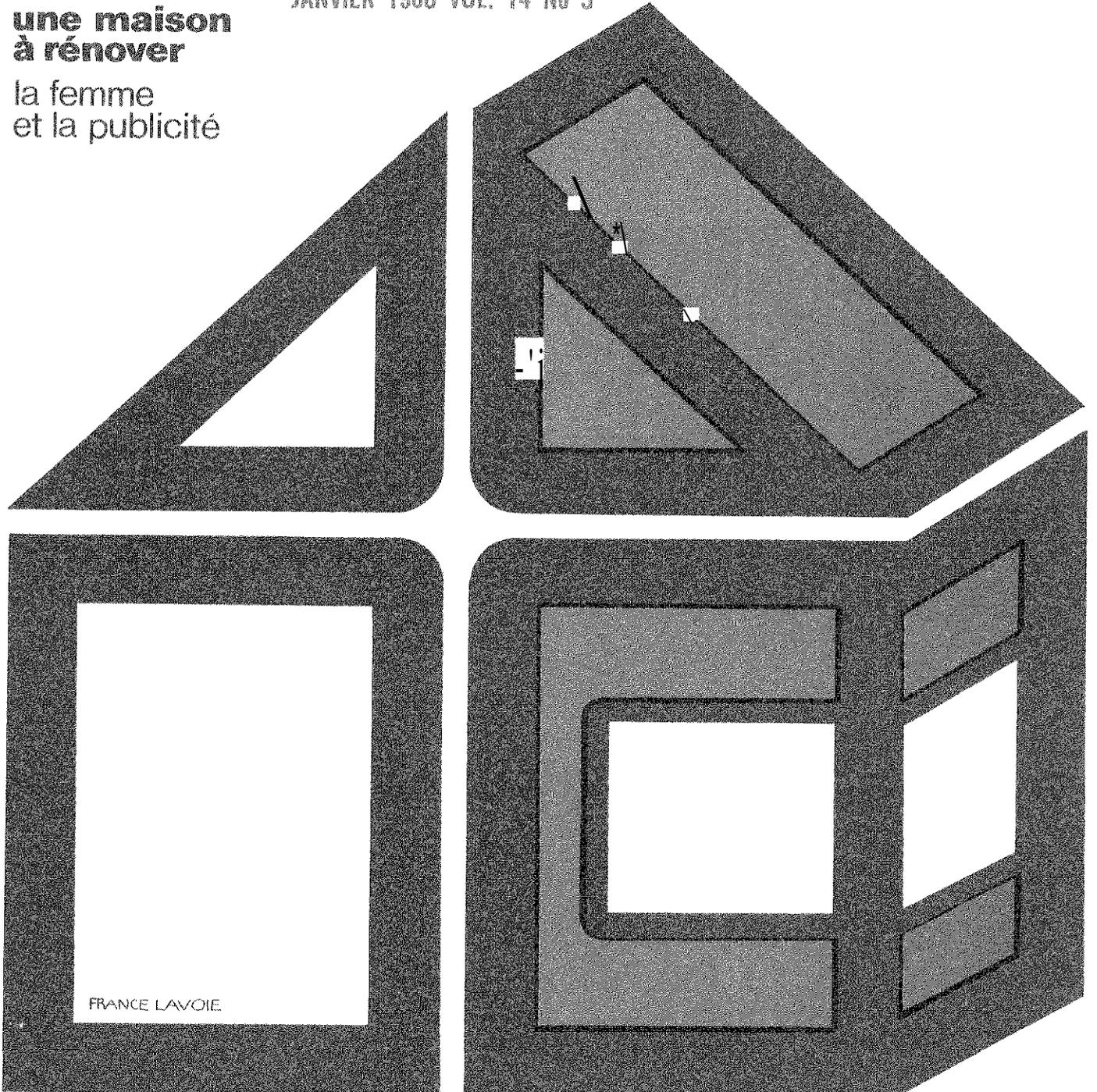


femmes d'ici

JANVIER 1980 VOL. 14 No 5

**une maison
à rénover**

la femme
et la publicité



FRANCE LAVOIE

Sommaire

ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédaCTRice en chef
Louise P.-Pilon
 rédactrices
Eliane Pelletier
Lucie M.-Lussier
Marcelle B.-Dalpé
 secrétaire-coordonnatrice
Huguette Dalpé

COLLABORATEURS

Solange Gervais
Lise Houle
Pauline Amesse
 comité des arts ménagers

photos
Micheline Gauthier

illustrations

Francine Lessard

PAGE COUVERTURE

France Lavoie

RESPONSABLE DU TIRAGE

Rachel T.-Lafrance

Abonnement
 1 an (10 numéros) \$5.00

Dépôt légal
 Bibliothèque nationale du Québec
 ISSN 0705-3851

Courrier de deuxième classe
 Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de
 l'Imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de
 L'Association Féminine d'Éducation
 et d'Action Sociale
 180 est, Dorchester, Suite 200
 Montréal, Québec
 H2X 1N6
 Tél. : 866-1813



L'Association féminine d'éducation et
 d'action sociale pourra autoriser la re-
 production des articles si on lui en
 fait la demande.

Lditorial / Ginette V.-Gagnon	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme / Micheline Dumont-Johnson	4
Bouquin / Louise Picard-Pilon	5
Lettre	5
Aller- ' l.' - j'.ise Picard-Pilon, Lise Girard-leduc	6
Consommation / Consommation et Corporations Canada	17
Jeux / Eliane; Pelletier	17
Question / Lise Girard-Leduc	18
En vrac / Louise Picard-Pilon	19
la publicité fait violence aux femmes Lise Houle	8
église et société Paul-Emile Charland	10
une femme impétieuse Pauline Amesse	11
la ferme familiale Jacqueline Demers	12
de toutes petites gouttes d'eau Yvonne Demers-Vennes	13
parlons tissu Thérèse Nadeau	14
bonne bouffe Claire Brazeau	16

N.D.L.R. : Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Afées.

Des femmes en politique

N.D.L.R.: Dans le cadre tii << HI:> d'action "Engagement politi ;i. ", .e- quel avait été choisi pour une paiouie de deux ans, dans le but d'inciter et de préparer les membres à s'engager politiquement dans leur milieu, l'équipe de rédaction tient ici à féliciter toutes celles qui ont été élues; échevin dans leur municipalité et souhaite que les femmes continuent d'occuper toute la place qui leur revient.



Au cercle St-Etienne-des-Grès, on **prépare la relève**. La présidente, Jeanne Manseau et la vice-présidente, Micheline Chéniej ont **fait baptiser leur bébé i6 rnétTMV'our**. Félicitations **et** bonne chance!

E11 i>i i "• [i ; ' note de l'er- .. 'i 'i'>. i '("• -ir r 'a chronique "tn vrac" de la revue d'octobre 1979: le YWCA fut incorporé en 1875 *et non* en 1975.

Solution de la page 17

Réponses: Vrai: 1-3-6-7-8-10-12
 Faux: 2-4-5-9-11

Jugez vous-mêmes, du taux de connaissance concernant le "rapport du siècle" de l'AFEAS, rapport louangé par tous les gens sérieux qui se sont donnés la peine de l'étudier.

une maison à rénover

Par Ginette Voyer-Gagnon



Lors de l'assemblée générale annuelle de l'AFEAS, tenue à Sherbrooke, en août dernier, il a été décidé que nous tiendrions un congrès d'orientation en 1981, suivant les règlements adoptés lors de l'assemblée spéciale de juin.

Pourquoi un congrès d'orientation ?

J'ai envie de faire une comparaison que vous comprendrez bien. Nous allons penser à un couple qui s'achète une maison au début de sa vie de ménage. Il la divise, l'aménage et la décore suivant ses goûts et besoins du moment.

Les années passent. Un, deux, trois, quatre enfants arrivent, grandissent. Bientôt, papa voit son atelier envahi par les bicyclettes, les équipements de hockey ou de ski, etc. .. Maman désire un coin pour classer les dossiers qu'elle accumule dans ses différents engagements bénévoles et ne sait plus trop bien où placer tous les nouveaux appareils qu'elle a ajouté dans sa cuisine. Les enfants réclament à grands cris un système de son qui risque de devenir une menace pour les nerfs s'il n'est pas dans une pièce bien isolée. Chacun veut avoir un petit coin bien à lui, pouvoir recevoir ses amis à sa guise, sans nécessairement déranger tout le monde. Les parents ont tenté d'ajuster la maison, au fur et à mesure des changements, mais vient un temps où c'est l'ensemble de la maison qu'il faut rénover. Alors, les parents réunissent, à plusieurs reprises, le conseil de famille et planifient les travaux à faire pour rendre plus agréable cette maison tout en tenant compte des possibilités financières.

C'est ce qui arrive à l'AFEAS. Il y a treize ans, nous avons acheté une maison, c'est-à-dire que nous nous sommes données une Association provinciale qui avait pour but l'amélioration de la société et la promotion de la femme. Pour réaliser ces buts, nous avons orienté nos recherches, études et moyens d'action suivant les goûts et les besoins des membres d'alors. Depuis 1966, la société a évolué, nos membres aussi. Des femmes plus jeunes se sont jointes à nous, par contre plusieurs de nos membres nous ont quitté pour s'impliquer dans d'autres domaines. Le marché du travail accueille un nombre grandissant de femmes, l'éducation des adultes s'est diversifiée et est plus accessible, le mouvement féministe a pris de l'ampleur et a favorisé la naissance rapide de nombreux petits groupes de pression. On se demande : "Avons-nous encore besoin d'organismes pour nous former ? Quelle est la place de

l'AFEAS parmi tous ces groupes féminins qui vont de l'extrême droite à l'extrême gauche, du réactionnaire au révolutionnaire ?"

Au cours des années, le Conseil d'administration, soutenu par des commissions et comités, a tenté d'ajuster l'orientation de l'Association suivant l'évolution des mentalités et les besoins des membres. Plusieurs membres ont applaudi aux changements, d'autres ont ouvertement critiqué, certaines s'en sont allées disant ne plus se reconnaître dans l'AFEAS. Pendant que les unes trouvent l'organisme trop féministe, trop politisé, d'autres trouvent que nous n'allons pas assez vite.

A cause de toutes ses raisons, il est temps que toute la famille s'assoie et engage le dialogue, il est temps que chaque membre réfléchisse et fasse connaître ce qu'il veut continuer de trouver dans l'AFEAS et ce qu'il veut voir changer, il est temps que chaque membre exprime ses besoins et son point de vue.

Le congrès d'orientation de 1981 réunira les présidentes de tous les cercles de la province et les déléguées des treize régions. A ce moment, elles auront à décider des objectifs et champs d'action de l'AFEAS. Elles finiront la décoration de la maison. ..

D'ici là, les architectes, c'est-à-dire, les commissions de recherche, seront au travail. Pour ce faire, elles prévoient une démarche de consultation auprès des membres. Nous verrons donc à recueillir vos centres d'intérêt, à les résumer, à vous en faire part pour connaître votre opinion et pour terminer nous vous présenterons des plans et devis sur lesquels nous pourrions discuter et nous entendre.

C'est donc 35,000 femmes qui feront ensemble cette démarche d'orientation au cours des deux prochaines années. Par la revue, par vos responsables de recherches et par différents moyens de communication, nous vous tiendrons au courant, au fur et à mesure, de ce que nous attendons de vous. Nous vous informerons de l'évolution du dossier.

Pour faire de l'AFEAS une association qui réponde vraiment aux besoins des membres actuels et futurs, nous avons besoin de l'expression de chaque membre. J'ai beau, comme dirigeante, imaginer ce que doit être l'AFEAS, ma voix n'est pas plus importante, à ce moment-ci que celle du membre dont la participation se résume à assister à l'assemblée mensuelle de son cercle*

les éditions du remue-ménage

Par Pauline Amesse

Trois publications des Editions du Remue-Ménage, datant du début de l'année 1979, ont ceci en commun qu'elles ont été écrites par des femmes et qu'elles traitent des problèmes de femmes.

"*La vraie vie des masquées*", pièce de théâtre montée et jouée par un groupe de femmes de St-Bruno n'ayant aucune expérience dans ce domaine, m'est apparue le plus intéressant et le plus solide de ces trois ouvrages. Les masquées, ce sont les femmes-bungalow (de banlieue bien entendu) aux prises avec leur identité et leur nouveau statut. Le texte est honnête, bien structuré, rempli d'humour et d'émotion.

"*Où en est le miroir*", autre pièce de théâtre, est plus fantaisiste et plus abstraite; deux amies ont décidé "de plonger mains dans la main dans les eaux grouillantes du cœur de soi". Louise Portai, comédienne connue et l'un des auteurs, admet que : "la démarche vers soi, en soi, ça pas d'fin" ; à mon avis c'est aussi très complexe ! Peut-être vaut-il mieux voir la pièce, plusieurs aspects échappant au lecteur lorsqu'il s'agit de théâtre.

Quant à Prudence Ogino, elle tente de présenter dans "*L'avortement, les évêques et les femmes*", un plaidoyer une justification pour la libéralisation de l'avortement dans l'exemple de sa mère qui fut internée à l'hôpital St-Michel-Archange après avoir mis au monde onze enfants. Certes le texte est émouvant; cependant, beaucoup diront que ça demeure le cas d'un individu; d'autres crieront que le cas s'est trop répété. . . je doute que ce témoignage en convainque plusieurs d'appuyer la libéralisation de l'avortement ! A souligner l'originalité de la présentation de cet ouvrage et le ton de révolte et de détresse très bien rendu par Prudence Ogino qui se présente comme la fille de cette malheureuse mère internée.

Trois courtes lectures qui portent à réflexion»

La vraie vie masquées, par le Théâtre du Horla — 86 pages

Où en est le miroir ?, Louise Portai et Marie-Louise Dion — 94 pages

L'avortement, les évêques et les femmes, Prudence Ogino — 32 pages.

(suite de la page 4)

(i.e. un féminisme très modéré), La Fédération (. . .), la Ligue (. . .) et l'Alliance (. . .), cessent progressivement leurs activités. Il faudra attendre 1965, pour qu'à l'occasion de l'anniversaire du droit de vote pour les femmes, on mette sur pied une nouvelle organisation féministe : La Fédération des femmes du Québec. C'est cet organisme qui allait susciter, en 1973, la création du Conseil du Statut de la Femme»

Chère madame Gervais,

Nous causons de l'AFEAS actuelle et nous constatons (certains membres qui lisent entre les lignes), que l'AFEAS n'est plus le mouvement libre que nous avons connu,

Vous êtes la présidente). En personne intelligente, nous vous devez d'agir de telle façon que l'AFEAS demeure ce que nous avons connu au temps de Mme Marchand,

Clément, Lachine

Je ne tiens pas à faire ici le procès de la pornographie. Je veux simplement appuyer votre association dans l'initiative qu'elle a prise; au niveau provincial.

Il doit exister des solutions en cherchant bien. La sensibilisation des marchands ? Pressions sur le gouvernement pour au moins changer l'aspect des ouvertures de ces revues, pressions directes vers les ministres ? Enquêtes effectuées auprès des patients et écoles afin de déterminer si les enfants en contact avec ce genre de littérature ont une affectivité normale à l'âge de l'adolescence?

«e vous laisse réfléchir là-dessus.

Andrée Dallaire-Cantin, Rouyn

Responsable du comité d'action sociale, j'ai visionné le fameux film "Mourir à tue-tête". Bouleversant est le mot, tant par la brutale réalité à laquelle plusieurs femmes ont à faire face, que par la raison évidente) de ce fléau.

Posons-nous de sérieuses questions quant aux por-
// i 'éducation transmis à nos garçons. . . les
r ' ' • iients émotifs qu'on leur impose sous pré-
texte q' s'ils sont des hommes.

Les solutions envisagées rejoignent notre programme de décembre : "suis-je une Barbie", il faut se s hanger soi-même, chercher ce qu'il y a en nous . . . ce qu'on est vraiment, il faut refuser les rôles proposés et éduquer nos enfants différemment.

oyons fières de l'AFEAS; elle est à l'avant-garde dans l'étude des problèmes sociaux et travaille sûrement à bâtir un monde meilleur !

Thérèse Breault, Sherbrooke

Chère Madame Pelletier

J'ai lu seulement hier votre billet en page 4 de l'ermes d'ici, numéro d'octobre, et je partage "Otre opinion entièrement. C'est à croire que les médecins n'ont jamais appris ce qui se passe dans le corps féminin, surtout après 40 ans.

Marcelle L.Ringuette, Trois-Rivières

aller-retour

Par Louise Picard-Pilon

CERCLES

Saint-Léonard d'Aston

Sont ibili'r'i pdt les sujets d'études, les membres de l'AFEAS de Saint-Léonard d'Aston ont fait enquête dans leur village et ont constaté qu'à l'épicerie comme à la pharmacie, on vend des journaux et des revues pornographiques.

Elles décident alors d'envoyer une lettre dans les foyers pour rappeler, à l'occasion de l'année internationale de l'enfant, qu'il faut être attentif à ce qui tombe sous les yeux des enfants. Rien ne bouge et la vente et l'étalage continue.

Les femmes vont alors rencontrer les commerçants: pas d'objection de la part de l'épicier; étonnement de la pharmacienne qui n'avait pas pensé que ce type de revue et de journaux puisse nuire à quelqu'un.

À Saint-Léonard, la distribution est interrompue et les femmes restent aux aguets.

Le Club Richelieu a félicité les femmes de l'AFEAS de leur action. Les enfants que l'on voulait protéger étaient-ils issus uniquement des femmes?

Merci à Irène Martin et Jacinthe Richard pour les informations.

Saint-Aimé

Le cercle AFEAS de Saint-Aimé a bénéficié récemment d'une mini-session. Rollande et Odette Brouillard rendent témoignage de l'enrichissement qu'elles y ont trouvé. Ce fut une réussite grâce à la participation enthousiaste des membres et au dynamisme des animatrices. À la fin de la journée, les membres ont exprimé le désir de revivre une autre session en cours d'année.

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

La région a poursuivi l'action sur le dépistage du cancer, en tenant une autre clinique de cytologie, les 5, 6 et 7 juillet, aux Galeries Saint-Hyacinthe.

Plus d'une centaine de femmes ont pu bénéficier de ce service devenu familier dans la région.

Lucille Lavallée, du comité régional d'action sociale, se dit enchantée du succès de ces cliniques et de la collaboration apportée à l'organisation.

Nicolet

Suite au congrès régional, la région de Nicolet entend travailler cette année sur l'éducation musicale. Les déléguées en ont fait une priorité régionale et veulent obtenir "que des cours d'éducation musicale soient dispensés par des spécialistes, au niveau primaire".

Nous leur souhaitons bonne chance et nous attendons des nouvelles des résultats de leur démarche.

Saint-Jean

Le 10 octobre dernier, Jeannine Desbiens, présidente régionale, procédait à la fondation du 36e cercle de la région de Saint-Jean.

Le cercle Marie-Victorin de Brossard a vu le jour dans le sous-sol de Jeannine. En effet, on n'avait pu trouver de salle disponible pour la rencontre et la présidente régionale a offert son sous-sol. Ce cercle lui tient à coeur, car c'est celui de sa paroisse.

Bienvenue aux 30 membres fondateurs! Une naissance constitue un événement heureux pour toute la famille AFEAS.

Mont-Laurier

Lors du congrès de mai dernier, les déléguées ont adopté deux résolutions concernant les Centres d'accueil pour personnes âgées.

Dans un premier volet, on demande qu'un médecin soit rattaché à chaque centre d'accueil de façon à ce que l'on puisse le rejoindre en tout temps. Le second volet s'occupe des préposés aux travaux lourds et domestiques. On demande qu'ils soient munis d'une feuille de route lorsqu'ils effectuent des travaux à domicile pour les personnes âgées qui demeurent à leur foyer. La région a transmis ces demandes aux conseils d'administration des Centres d'Accueil de son territoire et aussi aux CRSSS.

Aucune réponse n'a encore été reçue.

Par Lise Girard-Ledyc

ASSOCIATION

Réunion du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration provincial se réunissait les 28 et 29 novembre dernier à Montréal. Durant ces deux jours, les treize (13) présidentes de régions et les membres du Conseil exécutif ont révisé le travail effectué depuis août. De retour dans vos régions, les présidentes vous feront part des orientations et des décisions qu'ensemble elles ont prises pour notre association.

Mémoire sur la condition féminine

Le Conseil exécutif organisera, le 5 décembre, une conférence de presse pour le lancement de notre mémoire sur la condition féminine. Ce mémoire regroupe toutes les résolutions de l'AFEAS depuis 1974 concernant la condition des femmes. Il s'agit d'un volumineux document qui nous aidera dans nos représentations auprès des instances concernées. La rédaction d'un tel mémoire nous a permis de faire le point sur les suites données à toutes ces résolutions et de dégager les domaines dans lesquels nous devrions intensifier nos pressions pour obtenir la mise en application de nos demandes. Ces mémoires ont été imprimés en quantité suffisante pour distribution dans les cercles AFEAS. Il s'agit d'un document de référence indispensable.

aller-retour

Position sur le rapport "Pour les québécoises: égalité et indépendance" du Conseil du Statut de la Femme

L'AFEAS rendait publique sa position officielle sur ce rapport du Conseil du Statut de la Femme. On retrouve deux sortes de positions: les positions prises par l'Assemblée générale d'août 1979 et les positions prises par le Conseil d'administration provincial de janvier 1979. Les décisions prises par l'Assemblée générale sont représentatives de tous nos membres; celles prises par le Conseil d'administration l'ont été en fonction des résolutions déjà adoptées à l'AFEAS. Toutefois, si à la lecture du document vous n'étiez pas d'accord avec une position prise par le Conseil d'administration, vous pourriez toujours présenter une proposition à votre cercle demandant qu'on change notre position sur le point soulevé. Cette proposition, si elle est adoptée par votre cercle, devra suivre la filière normale des autres résolutions (cercle-région-association).

Sessions

Si octobre fut un mois de sessions, novembre n'a rien à lui envier! En effet, les 13-14 novembre, c'était au tour des responsables de l'éducation et des arts ménagers de toutes les régions à assister à une session à Montréal. S'ajoutaient au groupe, des personnes intéressées par l'animation. De plus, les régions du Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau-Chapais et de Nicolet bénéficiaient d'une session chacune. Ces dernières furent animées par des membres du Conseil exécutif provincial et regroupaient les conseils d'administration de ces régions ainsi que leurs responsables des commissions et comités.

Événement de l'agriculture

Même si l'AFEAS ne participe pas activement au salon de l'agriculture à Montréal depuis plusieurs années, elle continue tout de même à suivre cet événement. Ainsi, notre présidente, Solange Gervais, assistait, en octobre, à l'ouverture officielle de ce salon.

Femme collaboratrice

Le 5 novembre, Solange Gervais, Lucie Lussier et Denise Blanchette rencontraient Mme Lise Fayette, ministre d'État à la condition féminine pour discuter de la stratégie à adopter pour la présentation de nos recommandations révisées dans ce dossier. L'AFEAS doit rencontrer en décembre tous les intervenants du gouvernement provincial dans ce dossier pour faire valoir ses recommandations. La femme collaboratrice est l'une de nos priorités cette année et nous croyons que plusieurs développements surviendront en 1980.

La femme une citoyenne à part entière

Pour souligner le 50^e anniversaire de la reconnaissance de la femme comme une "personne", le gouverneur général du Canada, M. Schreyer a reconnu les mérites exception-

nels de sept (7) femmes lors d'une réception à laquelle étaient invitées des femmes de tous les âges et de tous les milieux. De ces sept (7) femmes, deux (2) étaient du Québec: la sénatrice Thérèse Casgrain et Mary Two Axe Early de Caughnawaga. Les autres sont Dr E. Bagshaw (une des premières femmes médecins), Sophia Dixon (ex-présidente de la United Forum Women), Grace McInnis (député de 1965 à 1974), Marian Royce (première directrice du bureau de la main d'oeuvre féminine) et E.T. Suffrin (syndicaliste). Solange Gervais et Lucie Lussier assistaient à la remise des médailles.

Vaste consultation pour le congrès d'orientation

Les commissions se sont réunies pour prévoir les étapes à franchir d'ici la tenue du congrès d'orientation de 1981. En décembre, nous expédions aux présidentes de 26 cercles choisis au hasard (2 par région) un court questionnaire à faire compléter par dix (10) membres déterminés à l'avance. Les résultats de ce "pré-sondage" nous permettront d'élaborer un questionnaire complet lequel sera distribué à un échantillonnage précis déterminé parmi nos membres. Nous vous tiendrons au courant. Si vous recevez un questionnaire, nous ne saurions trop insister pour que vous le complétiez et nous le retourniez. Il s'agit d'un pas important pour l'AFEAS et nous voulons consulter les membres.

PARLONS D'ARGENT.

En plus de ses nombreux services d'épargne, la caisse populaire Desjardins peut aussi vous prêter. La populaire Desjardins est la d'un vaste mouvement coopératif qui regroupe d'autres institutions financières complémentaires.

la

[4M] desjardins



Par Lise Houle

Micheline Gauthier

la publicité fait violence aux femmes

D2s de rêve

Lors du dernier colloque de l'industrie de la publicité, Jacques Séguélla un des grands magnats de cette industrie en France, disait aux congressistes : "Vendez du rêve, ne nous condamnez pas à la réalité". Lors d'une conférence à laquelle j'assistais, Séguélla a tenté de nous démontrer que la publicité française se devait d'être originale et se distinguer de la publicité américaine.

Afin de nous prouver son esprit inventif et créateur, Séguélla nous projeta sur écran la publicité diffusée à la télévision et sur panneau-réclame. A part quelques trouvailles intéressantes, nous avons vu défiler sous nos yeux les mêmes valeurs véhiculées depuis des années par la publicité : amour, sexe, bonheur, etc.

La publicité mettant en relief les femmes m'a particulièrement frappée par son côté agressif et voyeur. Des femmes, très belles et très "sexy", nous proposaient des produits de beauté dans des poses très sensuelles sinon provocantes à l'excès. Par exemple, une fille fait l'annonce d'un rouge à lèvres en le tenant entre ses dents. Une autre vante les mérites d'un savon pour les tricots alors que l'on déroule autour de son corps une grande écharpe de laine. Puis, allongée sur un divan, dans une robe très moulante, une femme d'une voix langoureuse nous parle d'une crème en la qualifiant de douce, d'onctueuse tout en promenant ses doigts sur son corps. Par un hasard inexplicable, de dire Séguélla, elle prononce le mot pénétrant au moment même où ses doigts sont à la hauteur de ses hanches. Cette

La violence est omniprésente. Les films projetés à la télé comme au cinéma et les journaux de fin de semaine ne se gênent pas pour nous l'étaler sous toutes ses formes. La publicité n'échappe pas à cette vague de violence. Elle est parfois flagrante mais le plus souvent masquée par des paroles ou des attitudes opprimantes.

crème, en passant, est destinée aux souliers, on ne le sait qu'à la toute fin de la réclame.

J'ai alors demandé à M. Séguélla pourquoi, s'il se dit original et d'avant garde, utilise-t-il toujours la femme comme un objet de luxure. Je lui ai précisé que les femmes ne voulaient plus de cette publicité qui les choque et les opprime. M. Séguélla de répondre : "Vous savez, toutes les femmes au fond d'elles-mêmes, désirent être belles et séduisantes. Ne passent-elles pas de nombreuses heures chaque jour devant le miroir pour le devenir ? La publicité est là pour vendre du rêve. Toutes aspirent à la jeunesse et à la beauté. C'est ce qu'elles veulent et c'est ce qu'on leur montre".

C'est à ce moment que j'ai compris, combien l'industrie publicitaire véhiculait les images qu'elle voulait bien. Nous ne sommes que des instruments entre ses mains. Elle attache librement nos corps, nos coeurs, nos esprits et nos sentiments.

Les facettes de la violence

La publicité est violente à plusieurs égards. Pour ne pas être accusée de malveillance, j'ai cherché dans le Petit Robert la définition de violence. Elle se présente en trois volets;

- faire violence : agir sur quelqu'un ou le faire agir contre sa volonté, en employant la force ou l'intimidation.
- faire violence à quelqu'un : le contraindre en le brutalisant ou en l'opprimant.
- se faire violence : s'imposer une attitude contraire à celle qu'on pourrait avoir spontanément.

Et voilà pour les définitions. Voyons maintenant par des exemples comment on peut appliquer énoncés dans la publicité.

La publicité est intimidante

La publicité, pour nous présenter des vêtements, du parfum ou de l'alcool, force les femmes à se plier aux exigences de celui qui suggère ou commande le produit.

"Si tu m'offres un Melville... (alcool) ce sera oui!"

"Couvrez-la de chaînes... Elle adore ça.."

La Compagnie Eaton, pour illustrer un horaire d'événements culturels, montrait des femmes poursuivies par une limousine. N'est-ce pas là un exemple flagrant de violence? Certaines pochettes de disques nous présentent parfois des femmes enchaînées ou en train de faire déchirer leur vêtement par plusieurs mains d'hommes.

La publicité est opprimante

N'y a-t-il pas souvent inégalité socio-économique entre les hommes et les femmes dans les réclames? Cette discrimination est opprimante pour les femmes. Plusieurs annonces publicitaires nous les montrent au service de la famille si ce n'est au service de l'homme. Ce dernier est alors présenté comme fort, dominateur, connaissant, par opposition à la femme faible, dominée, ignorante,

La publicité devient aussi opprimante lorsqu'elle utilise le corps de la femme en exploitant ses attributs sexuels pour annoncer des vêtements ou d'autres biens de consommation. La femme est fréquemment utilisée comme objet de décor ou comme appât. Afin d'illustrer ces aspects, voyons l'annonce de la banane Chiquita où une dame au regard ambigu nous dit: "La méditation me relaxe... le théâtre me divertit... Chiquita me donne de l'esprit". "Le fruit qu'on a dans la peau". Voilà une découverte pour le moins étonnante, une banane qui donne de l'intelligence...

Les hommes adorent commenter notre lingerie. Voyons ce qu'ils pensent des bas-culottes Hanes. "Les hommes préfèrent Hanes. L'homme raffiné apprécie la qualité Hanes pour sa fine élégance, son style raffiné ou, , , sa finesse". Ils sont d'une douce sensualité, d'un satiné luxueux. Heureusement



qu'il y a les hommes pour nous aider à choisir nos bas. Que ferions-nous sans eux?

La publicité élimine la spontanéité

C'est sûr que nous avons toujours envie d'être belles et bien dans notre peau, mais pas à n'importe quel prix ou moyen. Est-ce que spontanément nous voulons être provocantes et désirons que les gens nous embrassent? Pourtant, Charlie en annonçant son parfum ou son rouge à lèvres nous dit: "Charlie... une invitation aux baisers" et "Faites votre le parfum Charlie, cette fragrance si provocante".

Est-ce que nous désirons vraiment nous colorer les cheveux, nous épiler, nous inonder de parfum, nous maquiller comme des vedettes? Je ne crois pas. Je suis persuadée que la publicité nous incite à le faire pour correspondre à des critères de beauté dictés par elle. Je crois que spontanément nous optons pour des vêtements confortables et un maquillage qui rehausse nos traits et non pour attraper ou séduire les hommes.

Que faire alors?

Il est important que toutes les femmes soient sensibilisées à la violence qui leur est faite dans la publicité. Parce qu'elle est subtile, il nous faut aiguïser notre sens de l'observation et notre esprit critique pour l'identifier. Les publicitaires exploiteront cette image tant et aussi longtemps qu'elle sera rentable ou que personne ne s'y objectera.

Les femmes disent souvent: "Ça ne nous regarde pas, ce sont les femmes qui posent qui sont à plaindre". Dites-vous bien une chose, la femme qui illustre une publicité représente un modèle féminin. Si telle femme pose sur une affiche, c'est comme si vous y étiez. Car après que l'homme a observé la photo c'est vous qu'il regarde, juge et soupèse de son oeil scrutateur.

La preuve que la violence est devenue un problème grave, c'est la réalisation de colloques régionaux organisés par le ministère de la Justice en collaboration avec le ministère des Affaires sociales et le Conseil du statut de la femme. Ces colloques ont pour but d'amorcer une réflexion en profondeur en réunissant tour à tour des personnes qui, par leur métier ou leur implication personnelle s'intéressent à la question.

Madame Lise Payette, maintenant ministre à la condition féminine, annonçait à notre congrès en août dernier que \$500,000, seront consacrés pour de la contre publicité. Cette campagne a pour objectif d'identifier les situations sexistes et de montrer comment on peut les enrayer. Elle sera diffusée à l'échelle de la province et mettra l'accent sur les stéréotypes transmis par les jouets, sur la perception de soi par les femmes, le sexisme au travail et le sexisme dans la publicité. On sait aussi que le Conseil du statut de la femme a réalisé une recherche en profondeur sur l'image de la femme dans la publicité. Il a mis sur pied un comité pour analyser les messages publicitaires.

Au fédéral, le CRTC (Conseil de la radio, diffusion et des télécommunications canadiennes) a créé en octobre dernier un groupe d'étude qui se penchera sur le "problème des stéréotypes sexistes dans l'industrie de la radiodiffusion", c'est-à-dire à la radio comme à la télévision, dans les annonces publicitaires comme dans les émissions en général.

Si tant d'organismes mettent autant d'efforts et d'argent pour contrer le sexisme et la violence, c'est qu'elle existe et qu'elle est omniprésente. Tous travaillent à notre mieux être; il nous faut collaborer, emboîter le pas, les aider, les supporter dans leurs actions. Toutes ensemble nous réussirons bien à prouver que nous sommes des êtres doués d'intelligence et non des objets consommables.



Observatoire Romand

église et société

Par Payl-Emië

, o.m.i. 0)

Selon sa constitution et son histoire, l'Assemblée entend se référer à "l'esprit de la doctrine sociale de l'Eglise", dans la poursuite de ses buts. On commence à se demander, aujourd'hui ce qu'il faut entendre par là et s'il faut encore garder cette référence.

Il n'y a pas une question, c'est là le commencement de la connaissance. S'interroger, c'est le commencement de la connaissance. Nous devons nous en réjouir. Une question ne peut pas rester sans réponse, mais c'est un véritable défi que de prétendre répondre à celle-là en quelques lignes. Cela supposerait plusieurs moments de réflexion, ensemble, afin de vérifier si nous parlons tous le même langage. Qu'est-ce que nous mettons sous cette expression ; la doctrine sociale de l'Eglise ?

Je voudrais tenter d'apporter quelques éléments de réponse pour faire un peu de lumière sur un sujet si vaste. La toute récente visite de Jean-Paul II aux Nations

Unies nous montre que le monde attend de l'Eglise une parole qui vienne éclairer la vie des peuples. Je citerai à ce sujet l'éditorialiste du Devoir (3 octobre 1979) ;

"Si autant de porte-parole d'autres confessions, si le parlement mondial que sont les Nations Unies ont salué le visiteur romain avec un tel respect, mieux, avec une chaleur exceptionnelle, ce n'est point pour sacrifier à quelque nouveau protocole parmi les grands de ce monde. Chez les uns et chez les autres, l'autorité morale du pape répond à un profond besoin d'orientation et d'élévation dans un monde au bord du chaos" (Jean-Claude Leclerc).

Un grand respect de la personne humaine

Les chrétiens ont-ils une vision particulière de la société, à la lumière de la Révélation ? On ne peut pas en douter. Mais cette vision, ils la partagent avec tous ceux qui croient en Dieu ou qui cherchent le bien de l'humanité. Dieu, qui s'est révélé en Jésus-Christ, porte une attention particulière aux personnes humaines appelées à vivre

ensemble en société. Il leur révèle même qu'elles ont, à ses yeux, une dignité et une noblesse que la seule nature humaine ne saurait donner.

C'est sur la base de cette vision de l'homme que se fonde la doctrine sociale de l'Eglise. Elle se fait le défenseur des droits de la personne humaine. Et les devoirs de la vie en société ne sont que la conséquence des droits de chacun à vivre humainement.

Une liberté d'organisation

La Révélation veut mettre en pleine lumière la dignité des personnes, elle ne nous dit pas concrètement comment nous organiser en société. C'est laissé à notre liberté humaine. Ainsi, au début de la création, quand Dieu dit aux premiers humains : "Cultivez la terre", il ne leur a pas enseigné l'agriculture...

La vie en société peut être vécue de différentes façons. La sociologie nous apprend qu'il y a eu différents types de société au cours de l'histoire. Nous trouvons encore, dans certaines parties du monde, des groupes qui vivent autrement que nous. Il n'y a donc pas une seule façon révélée de former la société. Il ne faut pas attendre de la doctrine sociale de l'Eglise qu'elle nous dicte ce que nous devons faire comme citoyens : cela est laissé à la liberté humaine.

Ce que l'Eglise nous rappelle, ce sont les grands principes qu'il faut respecter pour qu'une société soit bâtie pour l'homme, pour son plein épanouissement, en pensant que nous ne sommes pas seuls au monde.

On pourrait apporter ici beaucoup d'exemples. J'en prendrai un tout récent et qui est brûlant d'actualité. Dans une déclaration au sujet du référendum au Québec, les évêques rappellent le droit des peuples à l'autodétermination. Il ne disent pas ce qu'il faut faire, car c'est une question de libre choix. Mais, comme dans toute question laissée à la liberté humaine, ils soulignent que nous devons nous respecter mutuellement, alors même que nous serions d'opinion contraire.

Place pour l'invention

Il y a donc place ; à l'invention, au développement et au progrès de l'intérieur de la doctrine sociale de l'Eglise. C'est autre chose qu'un dogme de foi. La doctrine sociale a évolué avec les institutions hu-

maines : elle n'est plus ce qu'elle était au temps de la royauté.

Les chrétiens ont un rôle important, en solidarité avec tous les hommes de bonne volonté, pour traduire concrètement dans les faits la façon de vivre en société.

Ainsi, par exemple : qu'est-ce que cela veut dire de vivre en chrétien quand on est femme au Québec en 1980 ? Vous avez à le définir, à l'inventer ... en vous inspirant des principes de justice, de fraternité, de solidarité humaine qui nous sont rappelés par l'Eglise, mais qui sont aussi communs à beaucoup de femmes.

Il est même indispensable qu'il y ait des groupes comme le vôtre, qui soient des lieux de réflexion et d'engagement, pour transformer la société et la rendre plus conforme aux valeurs humaines et spirituelles.

Non pas un club fermé mais une maison ouverte

Si **L'Aféas** entend se référer à la doctrine sociale de l'Eglise, elle ne doit pas devenir un club fermé, mais une maison ouverte et accueillante. Ouverte sur le monde et ses problèmes, afin de les comprendre et de les soulager. Accueillante à l'égard de celles qui cherchent et qui veulent changer des situations injustes.

La doctrine sociale de l'Eglise ne peut pas être une nouvelle servitude, mais elle est plutôt une force de libération. Autrement, elle ne serait pas conforme à l'esprit de l'Evangile qui est un esprit d'amour et de liberté. Avec le Christ, nous travaillons à la libération des personnes et des groupes.

Hélas, on ne peut pas toujours juger de la doctrine sociale de l'Eglise par ce qui est vécu en son nom. Un certain nombre de chrétiens confondent la doctrine sociale de l'Eglise avec leur propre sécurité et leur statut dans la société.

Nous vivons actuellement une période de grand changement social, il y a des choses qui ne vont plus. Le monde a besoin de trouver une nouvelle façon de vivre ensemble. Au milieu de cette recherche et de ce bouleversement, les chrétiens ont une parole à dire, une parole qui garde encore aujourd'hui toute sa valeur pour la société «

{1} le père Paul-Emile Charland est agent du pastorale provincial à l'Aféas.

Une petite femme aux gestes vifs, aux réactions instantanées, au franc parler, au cœur généreux, aux amitiés fidèles, c'est ainsi que je vois Huguette.



Par Aline Aïnesse

une femme impétueuse

J'ai fait la connaissance de Huguette Deschênes alors qu'elle était présidente de la Région Montréal-St-Jérôme-Outaouais; je la connais peu, cependant j'ai pu constater, après l'avoir interviewée, que mes premières impressions s'étaient avérées justes: elle est une femme au caractère ferme, voire quelques fois autoritaire, bien déterminée, qui exprime franchement ses opinions et qui est animée de saines ambitions.

Après avoir oeuvré dans divers mouvements sociaux dont la Croix-Rouge, la Société canadienne du Cancer, la Fédération des Oeuvres de charité, elle ressentit assez tôt l'absence d'association ou de mouvement répondant à ses besoins de femme-citoyenne-mère-épouse; c'est ainsi qu'elle décida vers 1972 de joindre un groupe de femmes de son patelin pour fonder un cercle Aféas dans Terrebonne. En 1973, elle devient vice-présidente de sa région avant de passer à la présidence en 1975, poste qu'elle occupa quatre ans.

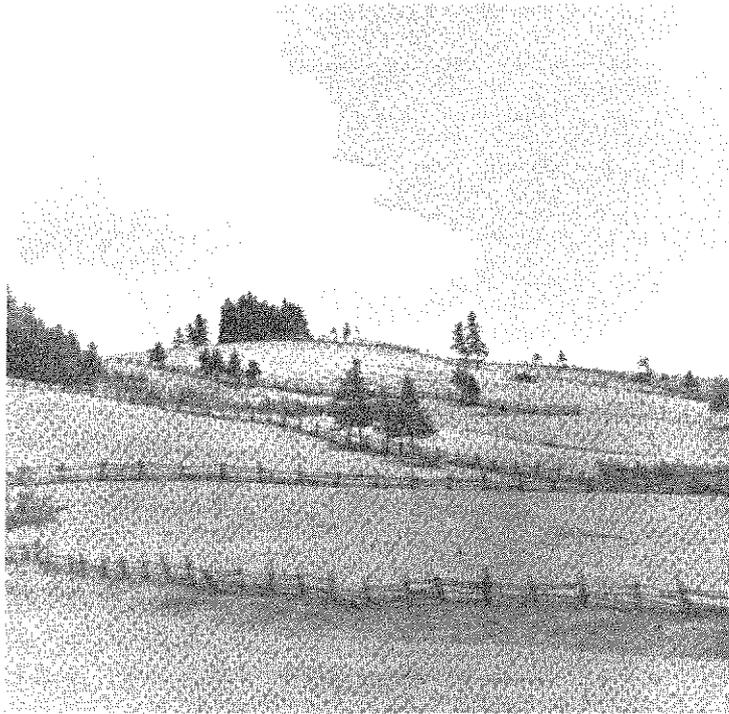
Aujourd'hui, elle s'est en quelque sorte mise au rancart, un peu pour prendre un recul dira-t-elle (dans le sens d'évaluer ce qu'elle a fait et ce qu'elle désire faire), mais surtout pour des raisons de santé. Mais s'empresse-t-elle d'ajouter, *"je crois toujours et de plus en plus fort à l'Aféas qui demeure toujours le mouvement par excellence, l'outil précieux pour toute femme désireuse de prendre en main, d'acquiescer plus d'assurance en soi, plus de connaissances des autres femmes, désireuse de prendre conscience de ses capacités, bref de s'épanouir en tant que citoyenne à part entière"*

En plus du contact humain qui l'a bien enrichie, Huguette avoue avoir acquis énormément de bagages au cours de ses années d'engagement; les sessions d'étude et de formation qu'elle a animées dans la région de l'Outaouais composent ses meilleurs souvenirs; définir la constitution (celles qui la connaissent peuvent attester sa compétence en la matière), expliquer les structures de l'Aféas, démontrer aux femmes comment notre association répond à leurs besoins, elle continuerait de le faire si sa santé le lui permettait, la promotion de la femme demeurant pour elle une priorité.

Même avec sa santé précaire, il ne faut pas croire qu'elle a tout abandonné; elle est encore membre de son cercle où elle donne un coup de main régulièrement; elle suit des cours de dessin en patrons commerciaux; le tricot et la couture l'occupent bien et la lecture compte parmi ses passe-temps favoris. En saison, elle s'adonne au ski de fond et à la raquette. Sa grande curiosité et son goût de connaître sont à l'origine des nombreux voyages effectués surtout au Québec en compagnie de sa famille.

Elle parle avec chaleur de son mari, toujours présent, prêt à l'épauler, et de ses quatre enfants dont deux jumeaux, qui l'ont toujours bien stimulée et encouragée dans son travail et ses entreprises.

Huguette, une femme encore énergique qui en dépit de sa basse pression continuera sans doute de s'impliquer dans notre société comme elle a su si bien le faire depuis des années*



Direction générale du tourisme (Qué.)

la ferme familiale

Par Jacqueline Demers

La ferme familiale peut-elle aider à nourrir le monde? Et comment? Voilà la grande question qui se posait aux délégués à la consultation internationale sur les fermes familiales qui avait lieu au Canada, du 17 au 31 août.

Trente (30) dirigeants d'associations agricoles et rurales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, viennent discuter avec leurs homologues d'Europe et d'Amérique du Nord, des problèmes et des défis que doit relever la ferme familiale. On étudiera le rôle des associations agricoles et rurales, l'impact de la crise énergétique sur les fermes familiales, on évaluera l'efficacité de l'aide fournie par la coopération internationale et on s'efforcera d'élaborer un plan d'action en matière d'appui à l'agriculture et aux familles rurales. Ces délégués de différents

pays se sont d'abord rendus en Saskatchewan puis ont été reçus par la province de Québec, avant d'aller continuer leur réflexion à l'île du Prince-Edouard.

Les hôtes québécois ont présenté un programme assez original qui visait à faire connaître la problématique des fermes familiales québécoises et les recherches qui sont faites pour trouver des solutions aux problèmes actuels.

La grande difficulté de ce colloque fut d'en arriver à une définition de l'ici "ferme familiale". Ici, au Québec, on la définit comme étant une unité composée du père, de la mère et de ses enfants, et, de pas plus de huit (8) employés.

Dans les pays du Tiers-monde on s'arrête aux limites de la famille naturelle et on considère comme une ferme industrielle notre modèle de ferme. L'échange avec des délégués de pays capitalistes et d'autres de pays socialistes nous font vraiment connaître la philosophie de base qui

sous-tend toutes les discussions. Des pays d'Afrique veulent faire une réforme agraire qui respecte les individus, d'autres pensent que le bien collectif prime sur les libertés individuelles. Les discussions eurent lieu dans le plus grand respect des différences et chacun des participants y prit une part active. On sentait qu'on était venu chercher quelque chose, soit, modèle de ferme, genre de culture, politiques nouvelles, etc...

L'AFEAS avait été invitée à participer comme personne-ressource. En soirée, un panel continuait la réflexion sur la situation actuelle de la ferme québécoise. Monsieur François Dagenais, sous-ministre associé du MAQ, Monsieur le vice-président de l'U.P.A., Monsieur Jean-Paul Raymond, président des fermiers de Mirabel et moi-même, en teint que déléguée de l'AFEAS, devions nous exprimer sur quatre (4) sujets différents: Les politiques québécoises, les associations comme l'U.F³.A., la vie d'un fermier exproprié et la femme sur la ferme québécoise.

Je fis d'abord un court historique de la vie des fermières, de leur participation au travail de la terre, à l'administration qu'elles ont dû faire pendant qu'elles peuplaient le Québec d'enfants, pour en arriver à cette situation d'injustice faite à ces femmes collaboratrices de leur mari. Nos invités furent vivement intéressés par ce sujet nouveau. On posa de nombreuses questions, une déléguée des Indes nous expliqua même comment s'y prendre pour obtenir nos droits. J'ai distribué notre rapport sur la femme collaboratrice, notre brochure "Quand le coeur et la tête sont en affaires", ainsi que le rapport d'enquête du MAQ.

Madame la présidente vint me rejoindre et nous avons poursuivi le dialogue avec les déléguées du Togo, de la Zambie, du Mexique, des Philippines, etc...

L'AFEAS a été privilégiée d'être invitée à une rencontre aussi importante. Cela nous a permis de conscientiser ces délégués à l'importance de la femme dans la structure de la ferme familiale. Nous avons démontré l'injustice dont elle est victime même dans nos pays très développés. Nous voulions vendre l'idée que la femme peut être une agricultrice responsable, consciente des problèmes de sous-alimentation, des avantages de l'auto-suffisance et surtout, qu'elle peut adopter aussi facilement que son mari la grande cause de "vaincre la faim dans le monde".

J'espère que ce message de l'AFEAS que j'ai eu l'occasion de porter aux ruraux du Tiers-monde sera profitable aux femmes du monde entier*



Direction générale du tourisme (Qué.)

de toutes petites gouttes d'eau

Par Yvonne Demers-Vennes

"N'oublie pas que ce sont les gouttes d'eau qui alimentent le creux des ruisseaux..." (Jacques Michel).

De toutes petites gouttes d'eau, qui solidairement se découvrent une force, travaillent la terre, se frayent un chemin jusqu'à la rivière, de la rivière; au fleuve, du fleuve à la mer, , , Ce n'est pas une découverte extraordinaire mais après avoir travaillé quelque temps sur le dossier Régime des Rentes du Québec, il m'est assez facile de comparer la réalisation d'une action au cheminement de la goutte d'eau.

Ce; qu'il faut de patience et de ténacité pour mener à terme une cause que l'on croit juste, ce qu'il faut de temps et de mots pour changer les mentalités et vaincre les peurs. La participation des femmes au foyer au R.R.Q., ça fait presque dix ans que c'est sur la table. Quels sont, après toutes ces années, nos espoirs et nos déceptions, d'où viennent ces relances dans la lutte telles des poussées de croissance dans la vie humaine, Voyons un peu le périple de ce dossier.

Dès septembre 1970, la Commission royale d'enquête sur la condition féminine, recommandait que les clauses du Régime de pension

du Canada soient amendées afin que le conjoint qui reste au foyer puisse y participer. En 1975 à l'occasion de l'année internationale de la femme, le Conseil du statut de la femme, défendait le droit de la femme au foyer à la participation au R.R.Q., en soulignant que ce serait probablement un excellent moyen d'accéder à une certaine sécurité. Sensibilisée à l'injustice faite à 60% de la population féminine, l'Afées réunie en assemblée générale en août 77, recommande au gouvernement d'intégrer la femme au foyer au R.R.Q. pour reconnaître la valeur économique de son travail. Cette résolution devient pour l'année 77-78 une priorité d'action.

Une recommandation de l'AFEAS, on le sait, ne sous-entend pas nécessairement l'accord unanime de tous ses membres. La Région de St-Jean l'a expérimenté à travers toute l'action Qu'elle a menée en voulant faire sienne cette priorité d'action. En effet, stimulée par l'intérêt manifesté par le premier ministre René Lévesque envers la question, le comité d'action sociale présente aux femmes de la Région de secteur d'avril 78 pour faire naître) le débat chez nos dirigeants.

La démocratie étant souveraine à l'intérieur de nos rangs, la pétition demandant la participation des femmes au foyer au R.R.Q., fut refusée par les femmes de St-Jean : elles exigeaient plus d'information et une résolution du congrès régional de mai 78 demandait que le comité d'action sociale en fasse une priorité d'action et de travail pour l'année suivante. Le comité devait fournir l'information la plus objective possible et poursuivre l'action si les membres informés le désiraient. On sait aussi que pour une deuxième année consécutive, l'association en faisait une priorité d'action en août 78.

Fidèle à son mandat d'information, la Région de St-Jean organisait en novembre 78 une Table-Ronde où se confrontaient diverses positions par rapport à la reconnaissance du travail de la femme au foyer. L'AFEAS défendait évidemment le moyen de l'intégration de la femme au foyer au R.R.Q. Auparavant, plus de la moitié des cercles (19) de la région avaient reçu une personne-ressource de la Régie; Rentes pour connaître les avantages d'un tel régime. Un sondage auprès des personnes présentes à, (suite en . . . 18)



Micheline Gauthier

parlons tissu

Par Thérèse Nadeau

La couture, c'est la joie palpitante de créer, de confectionner à partir d'un tissu neuf ou d'un vêtement usagé, de splendides vêtements pour vous et votre famille.

Tissus

Depuis quelques années, le marché des tissus a si vite grandi, avec l'arrivée des fibres synthétiques, que l'on trouve une gamme innombrable de tissus, de dessins, de couleurs, de largeurs et de poids différents.

L'étiquetage

Un vertu de la loi sur l'étiquetage des textiles, une étiquette doit vous indiquer le type de fibre utilisé dans la confection d'un tissu. Ceci est vrai tant pour les pièces de tissu que pour les vêtements confectionnés. Vous êtes donc en mesure de faire un meilleur choix si vous connaissez les caractéristiques des diverses fibres. A cet effet, le tableau ci-joint vous y aidera certainement:

Suggestions

Achat du patron

N'avez-vous jamais pensé qu'il n'est pas toujours nécessaire d'acheter un patron neuf? Libre à vous de modifier l'un de vos patrons qui serait en harmonie avec votre ligne.

Tissus extensibles (tricot)

Pour celles qui n'ont pas eu la chance de suivre le cours: La technique de couture avec les tricots "Bouclair", il y a sur le marché des patrons prévus uniquement pour les tissus extensibles.

Achat du tissu

Comme le tissu constitue l'élément de base d'un vêtement, il est important de le choisir en fonction du style de vêtement à confectionner. La robe la mieux cousue sera toujours imparfaite si son tissu ne correspond pas à son style. Comment savoir si un tel tissu s'accorde bien avec te! style?

» En vous guidant sur les illustrations de la pochette du patron: les dessins reproduisent le type de tissu approprié au modèle, rigide ou souple, imprimé ou uni.

« En lisant les recommandations relatives aux tissus suggérés au verso du patron.

» En vérifiant l'étiquette du tissu que vous projetez acheter, pour connaître la composition du tissu et les vêtements suggérés.

Essai

Avant de coudre un nouveau tissu, expérimenter sur une chute la tension, la pression et le point à utiliser sur votre machine, puis, vérifier la meilleure méthode de repassage. Pour cet essai de couture, utiliser le fil que vous comptez utiliser lors du véritable travail.

Voilà, avec la gamme des patrons et des tissus nouveaux, aussi avec des idées ingénieuses et originales, vous êtes prêtes à confectionner votre garde-robe du printemps.

Sources: Nicole V. Brochu, C.E.F.
Guide de la Couture pratique et créative (Sélection du Reader's Digest)
L'Encyclopédie féminine des ouvrages, M.S. 177, Couture, (Service de l'information M.G.eu

1. Les fibres naturelles sont produites par la nature, elles présentent un caractère général de forme de fibres ou de poils plus ou moins réguliers qui, par différents systèmes de filature, sont transformés en fils ou filés. Les fibres naturelles sont d'origines animales ou végétales

Noms des fibres	Caractéristiques	Usages	Entretien	Conseils de couture
Fibres animales				
Laine				
Fibre provenant de la toison des moutons ou encore des poils de chèvre, de chameau, de vigogne, d'alpaga ou de lama.	Absorbante, élastique. Très chaude et isolante. Facile à teindre	Tissus pour complets, chandails, robes, vestes et manteaux, couvertures, tapis en tentures.	Nettoyer à sec. Lavage à la main avec précaution. Si machine, utiliser le programme laine ou délicat. Ne jamais tordre. Sécher à l'abri (au soleil).	Décantissage. Repassage à chaleur humide à l'aide de pâte-mouille. Fil mercerisé ou de soie.
Soie				
Fibre provenant du fil continu, filé par le ver à soie pour son cocon.	Fibre absorbante, brillante, fine, infroissable, solide.	Blouses, robes, tailleurs, doublures, rubans, garnitures.	Nettoyer à sec, sauf indications contraires. Si lavable, laver comme la laine. Ne jamais tordre.	Repassage à la vapeur ou à sec. Epingles fines et pointues. Fil de soie ou coton mercerisé.
Fibres végétales				
Coton				
Fibre provenant du duvet de la graine du cotonnier.	Durable, absorbant. Facile à laver. Sans apprêt, se froisse facilement. Facile à teindre.	Pour toutes sortes de vêtements et d'articles de maison.	Repassage humide à fer chaud. Peu ou pas de repassage pour certains tissus. Séchage à l'air chaud.	Rétrécissement des tissus non stabilisés. Recherche du droit fil avant le tailage. Fil mercerisé.
Lin				
Fibre provenant de la tige fibreuse de la fleur de lin.	Se froisse et rétrécit d'une façon déplorable, à moins d'avoir subi un traitement spécifique très résistant.	Confection de robes et de vêtements de sports. Linge de maison, nappe, etc..	Laver ou nettoyer à sec selon les instructions. Repasser humide sur l'envers, à fer chaud.	Rétrécissement des tissus avant le tailage. Finition des coutures. Fil mercerisé.

2. Les fibres chimiques sont produites scientifiquement. Il faut distinguer les fibres artificielles et les fibres synthétiques.

Fibres artificielles, sont toutes élaborées à partir de la cellulose (papier de bois)

Acétate				
	Se froisse aisément. Agréable au toucher et ressemblant à de la soie.	Confection de lingerie, chemises, robes, doublures.	Nettoyage à sec. Lavable à la main ou à la machine. Cycle doux, assécher par culbutage.	Le repassage doit être effectué à la plus basse température.
Rayonne				
	Absorbante, douce, lustrée, facile à teindre. Des apprêts spéciaux la rendent infroissable.	Robes, tailleurs, doublures, draperies.	Nettoyer à sec à moins d'indications contraires. Éviter de tordre. Éviter les produits de blanchiment chlorés.	Se repasser bien. Repasser à la vapeur.

Fibres synthétiques, sont élaborées à partir d'éléments simples, lorsqu'on fait réagir par des procédés chimiques dits de "synthèse".

Acrylique				
Acilan, Courmelle, Dralon, Orlon.	Il ressemble à la laine et donne des tricots et tweeds légers lavables. Infroissable.	Chandails, jupes, manteaux, robes, pantalons.	Lavage facile. Séchage par culbutage. Pas de repassage. Retirer rapidement de la sècheuse.	Étirer le tissu avant la confection de la même façon que vous avez l'intention de le traiter quand il sera fini.
Nylon				
Antron	Doux et souple au toucher. Infroissable, résistant.	Lingerie fine, maillots de bain, robes, pantalons extensibles.	Lavage à la main ou à la machine. Séchage à basse température. Repassage à fer modéré.	Droit fil des tissus. Epingles et aiguilles fines. Ciseaux bien aiguisés.
Polyester				
Dacron, Fortrel, Kodol, Tergal, Térylène	Infroissable et irrétrécissable, excellente résistance à l'usage. Sensible à la chaleur.	Deux pièces, Unileins, jupes, articles de maison, rideaux, draperies.	Laver, porter, 40°C d'eau. Ne pas tordre. Suspendre pour sécher. Repasser à basse température.	Repasser les coutures et les plis permanents à une température plus élevée, tout en employant un linge humide.



Micheline Gauthier

bonne bouffe

Par Claire Brazeau

Eh! oui, l'hiver est bien installé. Ça ne nous empêche pas de sortir et de profiter de ces merveilleuses randonnées que nous faisons en plein air (ski de fond, raquette...). Par la même occasion, le mot "bouffe" nous vient à l'esprit.

En effet, lorsqu'on se propose de passer une journée en plein air, il est nécessaire de se nourrir de façon adé-

quate. On apportera donc des aliments ayant de bonnes valeurs nutritives, qui ne prennent pas trop d'espace, qui ne soient pas trop (lésants et qui ne requièrent pas de cuisson, c'est-à-dire un temps de préparation relativement court. On prendra des aliments riches en calories, légers et soutenant qui procurent l'énergie suffisante sans toutefois alourdir.

Ainsi, le choix quant aux aliments à utiliser évitera sans aucun doute les boissons alcooliques parce que ça "coupe" les jambes, et les sandwiches parce que ça fait une boule dans l'estomac et ça rend lourd. On divisera le menu *en* trois parties: énergie, rafraîchissement et variété.

En ce qui a trait à l'énergie, c'est une des parties les plus importantes dans une alimentation équilibrée. Pour notre randonnée, nous emporterons des aliments susceptibles de se transformer rapidement en énergie abondante: les glucides. Le sucre de canne, le miel, les figues, les dattes sont de bons exemples de tels aliments. Un autre aliment en est aussi un bon exemple, il s'agit du "GORP" (Good Ol' Reliable Peanuts). Celui-ci est un mélange de noix, de chocolat,

de céréales, de raisins secs et d'autres fruits secs, très faciles à préparer; il suffit de mélanger le tout.

La deuxième partie concerne le côté rafraîchissement. Ici on prendra soin d'apporter des aliments à haute teneur en eau comme par exemples le céleri et les fruits en général. Quelquefois, un bon liquide? chaud fera aussi l'affaire.

Pour ce qui est de la variété du menu, on pourra apporter de la viande; telle que du salami, aussi du fromage. Cette; partie du menu est plus ou moins essentielle dépendamment de la durée de la randonnée.

Il est cependant toujours bon de traîner dans un petit sac à dos, un surplus d'aliments donnant de l'énergie: ils peuvent toujours servir de collation au milieu de la randonnée.

Au retour, il faut prendre le temps de relaxer en sirotant une bonne; tisane ou encore en prenant "l'apéro" dans l'attente du repas habituel.

Profitons de l'hiver et mettons-nous en bonne forme physique grâce à ces belles randonnées et excursions.

Bon hiver et bonnes randonnées à tout le monde!

Télé-université

chez nous, pour nous

Condition féminine, condition masculine (3 crédits) (Les rapports hommes-femmes)

Le cours permet à l'étudiant(e) de prendre conscience à la fois de la condition féminine et de la condition masculine dans le travail, la famille, la sexualité, la politique, la santé, etc.

Il offre ainsi l'occasion de réfléchir à de nouveaux rapports entre les hommes et les femmes, ainsi qu'à une définition non sexiste de la condition humaine.

Vous suivez ces cours chez vous au rythme qui vous convient. Aucun niveau d'études préalables n'est exigé.

Bureau du registraire
Télé-université
214, avenue Saint-SticrefYi6nt
Québec, Québec
G1N 4M6
Téléphone: (418) 657-2990

Sureau du registraire
Télé-université
181 S. bout Dorchester ouest
Suite 200
Montréal, Québec
H3H 2P8
Téléphone: (514) 935-7401

Je désire recevoir de plus amples informations sur ce cours.

Nom Prénom :

Adresse :

Code postal :



Université du Québec
Télé-université

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec : dix ans de réalisation

bombes en puissance

Tous les jours, nous manipulons des produits en aérosol - désodorisants, peintures, nettoyeurs, purificateurs d'air ou autres produits domestiques - et même songer aux dangers que ces produits contiennent, est important.

Le personnel des cliniques d'urgence et les hôpitaux en aurait long à raconter sur les nombreux accidents que provoque une mauvaise utilisation des produits en aérosol. On ignore trop souvent que des brûlures, lacérations, intoxications, pouvant parfois causer la mort, guettent ceux qui manipulent ces aérosols avec négligence.

Apprenez les règles élémentaires d'utilisation d'un aérosol afin d'éviter les situations suivantes:

Explosion: En jetant un aérosol dans un récipient, ou encore en utilisant un produit en aérosol dans un récipient fermé, il est fort probable qu'une explosion en résultera. Des projectiles acérés peuvent vous atteindre et vous blesser mortellement. La même situation risque de se produire si vous percez un aérosol, même en le croyant vide. Il peut encore contenir suffisamment de pression pour que celle-ci provoque une explosion en étant libérée subitement.

Risque d'incendie: Certains produits en aérosol sont inflammables. Ils peuvent provoquer un incendie si ils sont utilisés près d'une source de chaleur. Ne fumez pas pendant l'utilisation d'un produit en aérosol. Ne laissez pas un produit en aérosol se réchauffer au soleil.

Faites-vous vos emplettes aux bons endroits?

Qu'est-ce qui fait qu'une facture d'épicerie n'en est pas une? Lorsqu'elle comprend des articles qui ne sont pas des denrées alimentaires, tels les médicaments ou la papeterie, et qui peuvent coûter moins cher ailleurs. Ne trichez pas sur votre facture d'épicerie si vous ne voulez pas trop dépenser.

tes, cigarettes ou briquets lorsque vous utilisez un produit en aérosol.

Intoxication: Les produits en aérosol sont extrêmement toxiques. Ils sont utilisés en grande quantité dans les produits de nettoyage. Ceci est particulièrement vrai des solvants employés pour les peintures en aérosols. Veillez à ce que la ventilation et l'aération de la pièce où vous utilisez un tel produit soient suffisantes. Arrêtez au moindre signe d'étourdissement, de nausée ou d'irritation, et allez prendre un peu d'air frais.

Brûlures: Les substances chimiques corrosives peuvent provoquer de graves brûlures si le jet est dirigé vers la peau. Ne laissez pas de jeunes enfants jouer avec des aérosols; ils pourraient diriger le jet vers leur figure et s'infliger des brûlures sérieuses.

Les fabricants de produits en aérosol sont maintenant tenus par la Loi sur les produits dangereux d'apposer des symboles d'avertissement sur les contenants. Lisez attentivement les étiquettes et suivez le mode d'emploi prescrit.

Rangé toujours les produits en aérosol dans un endroit frais, hors de portée des enfants. Vous éviterez ainsi bien des risques.

Réf: Consommation et Corporations Canada

Vérifiez-vous le prix à l'unité?

la plupart des magasins affichent le prix total d'un article. Toutefois, certains magasins affichent le prix unitaire sur leurs étagères. C'est le montant que l'on paie un litre (30 grammes ou autre mesure). Le prix à l'unité permet de choisir une marque ou un format en se fondant sur le prix seulement.

Réf: Consommation et Corporations Canada

connaît ? connaît pas ?

Par Jeannine R. Bouvet

Note: Tout au cours du questionnaire j'utiliserai les abréviations f.c. pour femmes collaboratrices, et je précise que ce rapport ne porte que sur la collaboration de femmes, ni, de l'entreprise.

VRAI OU FAUX

1) L'AFEAS est le premier organisme au monde à avoir produit une étude sur la f.c. du mari.

2) La valeur économique du travail de la f.c. est actuellement reconnue par la loi.

* 3) 85% des femmes travaillent sans salaire à l'entreprise familiale.

4) La loi permet facilement à l'époux de déduire de ses impôts le salaire qu'il verse à son épouse.

5) L'épouse du chef d'entreprise familiale a droit au régime des rentes et à l'assurance-chômage.

* 6) 30% des f.c. travaillent plus de 41 heures par semaine à l'entreprise familiale.

* 7) Le mari est propriétaire unique de l'entreprise dans 84.1% des cas.

8) La concubine du chef d'entreprise familiale travaillant à l'entreprise, a droit à un salaire et à tous les avantages sociaux et fiscaux reliés à un salaire.

9) Quand survient un divorce, les juges accordent souvent une forte compensation monétaire à l'épouse collaboratrice.

10) 4550 femmes de l'AFEAS, soit 13% de nos membres, sont collaboratrices actives au sein de l'entreprise.

11) Lors d'une faillite de l'entreprise, la femme mariée en communauté de biens est la mieux protégée.

12) Depuis le 1er juillet 1970, on peut modifier un contrat de mariage.

(Solution en page 2)

* Les points accompagnés d'un astérisque ne sont valables qu'au niveau de la recherche effectuée par l'AFEAS.

QUESTION

Psi; Liso Cïirrd-t.cduc

J'ai assisté au congrès à Sherbrooke. Je n'étais pas déléguée et j'ai vu des déléguées de notre région aller parler au micro pour une résolution alors que la même résolution avait été rejetée lors de notre congrès à nous. Je vous pose deux questions:

- 1- Comment se fait-il que cette résolution était rendue à Sherbrooke?
- 2- Les déléguées peuvent-elles voter autrement qu'à la région?

Pour répondre à votre première question, je vous dirai qu'il est exact qu'une résolution rejetée à un congrès de région ne devrait pas se retrouver au congrès provincial. Par contre, une résolution adoptée dans une région doit nécessairement être présentée au congrès provincial. Comme nous avons treize (13) régions, il se peut fort bien qu'une résolution rejetée par une région soit adoptée par une autre. C'est certainement ce qui s'est produit dans le cas que vous soulevez. La résolution ayant été adoptée dans une région s'est retrouvée au congrès provincial même si votre région l'avait rejetée.

Pour ce qui est de votre deuxième question, vous soulevez là tout le problème de la délégation et du mandat d'une déléguée. À l'AFEAS, nous prévoyons un certain nombre de déléguées par région selon les effectifs (nombre de membres) de la région. Si ce mode de délégation a été adopté c'est parce qu'il permettait à des individus de prendre position sur des questions au nom

de plusieurs membres selon jugement. Lorsque vous nommez une déléguée c'est parce que vous croyez qu'elle représentera et exprimera vos intérêts et vos opinions. Il est donc important que vous la choisissiez avec soins.

Au moment de prendre une décision en région, il est rare que les déléguées soient unanimes sur une décision. Aussi, si ces mêmes personnes se retrouvent déléguées au palier provincial, elles ont le droit de s'exprimer à nouveau selon leur conviction. Elles peuvent même, selon les informations supplémentaires reçues, changer d'opinion; ça fait partie du droit d'une déléguée.

Le congrès provincial est organisé justement pour permettre des échanges d'informations et d'idées et il serait vraiment dommage qu'une personne ne puisse reviser sa position si elle considère devoir le faire suite aux échanges avec les autres régions. Il arrive que des résolutions soient rejetées à l'unanimité au congrès provincial... Ça signifie que même si ces résolutions avaient été adoptées à un congrès de région, toutes les déléguées de cette région ont quand même votées contre leurs résolutions considérant devoir le faire suite à des informations reçues.

Ce vote individuel est important. Si nous voulions un vote par région, nous n'aurions pas à déplacer 160 déléguées... Il nous suffirait d'avoir l'opinion de la région sur une proposition et cette opinion compterait pour 10 ou 20 votes selon le nombre de déléguées auxquelles elle a droit... D'autre part, ce mode de fonctionnement permet quand même à des régions d'étudier les propositions avant le congrès général et de se faire une opinion à l'avance. Toutefois, la décision finale revient finalement à l'expression individuelle de toutes les déléguées.

(suite de la page 13)

la Table-Ronde, révélait la faible mais majoritaire détermination des femmes à poursuivre l'action.

Malgré le peu d'enthousiasme manifesté par les membres, le comité décide d'embarquer dans l'effort de concertation qu'ont adopté les 13 Régions AFEAS par leurs responsables d'action sociale en vue de la journée internationale de la Femme. Le 8 mars 79, à travers la province, on faisait pression pour accélérer le processus de reconnaissance du travail de la femme au foyer par sa participation au R.R.Q. Par milliers, des formules de mise à jour de l'état de registre des gains, arrivent au bureau de la Régie créant un véritable embouteillage.

À la Région de St-Jean, on profite d'une assemblée de cuisine pour relancer la pétition qui, cette fois-ci, ne sera pas refusée. Il aura fallu un an pour qu'environ 500 femmes acceptent d'apposer leur signature au bas de la feuille. Heu-

reusement, la pétition a pu circuler au dehors de nos cadres et au congrès d'août 79. Au moment d'écrire l'article, nous comptons 1200 signatures dont celle du ministre Lise Fayette.

1200 signatures, c'est peu lorsqu'on considère que l'association compte 34,000 membres; mais c'est le résultat du long travail de sensibilisation et de prise en charge nécessaire dans la poursuite de nos deux objectifs; éducation et action sociale.

"N'oublie pas que ce sont les gouttes d'eau qui alimentent le flot des ruisseaux; si les ruisseaux savent trouver la mer peut-être trouverons-nous la lumière. . ." Malgré la forte résistance tout au long du parcours, c'est pleines d'espérance que nous préparons maintenant le dépôt de la pétition. Nous avons reçu des appuis qui valent la peine d'être mentionnés. Les députés de notre Région (Michaud, Proulx, Beauséjour) furent sensibilisés et les encouragements reçus nous incitent à aller plus loin. Pierre Ma-

rois s'est intéressé personnellement à cette cause en impliquant d'autres ministères à l'étude de la question, et plus près de nous, Madame Lise Fayette, en signant la pétition, a endossé notre lutte et se dit solidaire de nos revendications.

Oui nous sommes pleines d'espérance parce qu'à travers cette action, des femmes ont osé crier l'injustice, des femmes ont été écoutées, des femmes ont été respectées, elles n'ont pas encore gagné mais elles ont remporté une grande victoire sur le silence dans lequel elles ont été confinées trop longtemps.

De toutes petites gouttes d'eau ajoutées à toutes celles qui portent partout dans le monde l'intention ferme de faire de la femme un être digne et autonome, sauront trouver tout au long du chemin, sans rien brusquer, tel un ruisseau, les vastes horizons de la mer ou l'harmonie cohabite avec la liberté»

Par Louise Picard-Pilon

Syndicalisme: seuils critiques à franchir

La Revue Notre-Dame *«...»*, i., < • < i numéro à une analyse du syndicalisme, «...» par Jacques Grand'Maison. Sous «ni!» i. i-l' questions et réponses, Jacques Grand'Maison «OH» il «...» de son expérience du milieu ouvrier pré-syndical. Il retrace ensuite l'histoire du syndicalisme de chez-nous, sa longue marche, en quelque sorte. Puis, il fait état des seuils critiques que le mouvement syndical actuel doit franchir pour retrouver un second souffle et jouer pleinement le rôle social, économique et politique qui lui est propre. Il dénonce surtout l'écart existant actuellement entre la base et le sommet.

RND, no. 8, septembre 1979

Politique et famille

L'Assemblée générale de l'OFAQ (Organismes Familiaux Associés du Québec) a privilégié deux activités que le conseil d'administration devra élaborer cette année. Le logement constituera le dossier prioritaire, sur lequel on fera une réflexion avec les organismes-membres et, ensemble, on cherchera les solutions souhaitées par les familles. La famille dite "oubliée", c'est-à-dire, la famille ordinaire, moyenne, fragile et vivotante, retiendra aussi l'attention de l'OFAQ.

OFAQ-TUALITE, vol. VI, no. 2, septembre 1979

Les enfants et l'Église

Un colloque de l'Institut canadien des Églises, tenu à Genève le printemps dernier, a déclaré que: "Les enfants ont un droit à l'Église". Voilà la conclusion de quelques soixante psychologues, pédagogues, pédiatres et théologiens réunis pour arriver à une compréhension théologique de l'enfant. Ce thème avait été choisi dans le cadre de l'Année Internationale de l'Enfant. Suite à ce colloque, les Églises devront réfléchir sur la responsabilité qu'elles peuvent et veulent assumer vis-à-vis de l'enfance.

Aujourd'hui Credo, vol. XXVI, no. 8-9, août-septembre 1979

Alimentation-consommation

Le consommateur vient de lancer une campagne intitulée "Variez VUE"; elle est organisée par le Service de cette maison d'édition, M. J. J. J., explique que l'on a un guide. Les Éditions du SAC veulent mettre au service du consommateur un outil précieux qui répond à ses besoins.

Les Éditions du SAC, 511, 5e rue, Shawinigan, G9N 1E7

Prix Yvette Rousseau

Le 31 octobre, dernier, avait lieu, au Complexe Desjardins, le lancement du concours annuel pour l'obtention du Prix Yvette Rousseau.

En présence du Sénateur Yvette Rousseau, on a annoncé le thème de cette année: "La femme au travail devant ses responsabilités familiales et son désir légitime de se réaliser en tant que personne."

Comme l'an dernier, les associations féminines: Association Féminine d'Education et d'Action Sociale, Cercle des Fermières, Fédération des Femmes du Québec, Mouvement des Femmes Chrétiennes, ont participé à l'organisation du concours conjointement avec le Mouvement des Caisses Populaires Desjardins.

Cette année encore, trois options sont offertes au choix des participantes: la femme dans la famille; le travail à temps partiel, le travail à temps plein. Il n'y a pas d'option spéciale pour les femmes collaboratrices, mais elles peuvent témoigner de leur expérience à l'option temps partiel ou à l'option temps plein.

Tous les détails du concours sont contenus dans un feuillet publicitaire que l'on peut obtenir dans les caisses populaires.

"À quand le changement de la structure sociale?"

C'est la question que se posait le Sénateur Yvette Houssoau, dans l'allocution qu'elle a prononcée au lancement du concours annuel qui porte son nom. Selon le Sénateur, les femmes sont mieux informées et plus conscientes. Malgré les luttes menées, les droits acquis n'ont guère apporté de changement dans le rôle que les femmes ont à jouer encore aujourd'hui. De plus en plus, les femmes sont tiraillées entre la famille et le monde extérieur,

Madame Rousseau croit que les femmes sont capables de trouver des solutions originales qui leur permettront de s'épanouir d'une façon globale et d'avoir une vie familiale équilibrée. C'est pourquoi elle invite toutes les femmes à réfléchir longuement sur le thème du concours. Elle compte aussi sur une participation nombreuse parce que, pour Yvette Rousseau, le changement dépend des solutions que nous proposerons.

Documentation Prix Yvette Rousseau, octobre 1979

Extension de l'allocation au conjoint

Depuis avril 1976, une personne mariée âgée de 60 à 65 ans, dont le conjoint reçoit la pension de sécurité de vieillesse, peut toucher une allocation de conjoint. Cette mesure permet d'assurer un revenu plus juste aux couples dont l'un des membres a atteint l'âge de la retraite. Cependant, lorsque le conjoint le plus âgé décédait avant que l'autre conjoint n'ait atteint 65 ans, l'allocation était annulée six mois après le décès. Le conjoint survivant, le plus souvent la femme, perdait ainsi ce qui représentait, dans bien des cas, le seul revenu sur lequel il pouvait compter. Il n'avait d'autres recours que l'aide sociale pour survivre en attendant l'âge de la retraite,

À partir du 22 novembre 1979, avec l'adoption du Bill C-6, le conjoint survivant verra le paiement de l'allocation de conjoint poursuivi jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 65 ans. On règle ainsi un problème humain très pénible pour des personnes qui en plus de perdre un être cher, se voyaient acculées à la pire insécurité.

Malheureusement, aucune mesure n'a été prévue pour assurer une plus grande sécurité aux autres personnes seules (célibataires, veufs ou veuves, divorcées) dépourvues financièrement de 60 à 65 ans.

la femme jetable

Non, mais... y en a-tu des choses qu'on peut jeter!
J pense que c'est par des mouchoirs de papier qu'ca a commencé,
Et puis apres... Ça ere les serviettes de table...

«*! \ A» '"";!" <f' •'f. •-"!-s!

Pour tout dire, les biberons de plastique, c'est pratique...
Pas de bouteilles à stériliser!
Et puis, il y a les briquets jetables...
Et les cannettes de tout c'que vous voulez!
Les rasoirs jetables, ça c'est apprécié!
Un gars peut découcher et rentrer au bureau frais rasé,
Comme un homme rangé!

«*r / / >f, -,-, i* /r- >...; /f • /> /-...»

«y /" ?- / y' { > < / < < < / " > // ' ' " < *... » Es de papier...

"/ / / , } c/t' ' / "' - ^ / . . . ' ! / . : ; ! / / " j'el

/" " " ^ ; / / _ : ! ' : (" • • - 7 ' V. ca.fj.l.' » fois que j'en ai portées,
La journée était pas terminée, que c'était tout déchiré!
Faut croire que c'était pas le "size" approprié...

Y paraît qu'au sujet de l'avortement, le gouvernement va légiférer!
Comme ça la femme va pouvoir décider, si le foetus...
Elle va le garder, ou le rejeter!

L'autre nuit, j'ai fait un rêve bien singulier...
Je regardais la télé... J pense que c'était Réal Giguère illimité!
Y avait là des "bricoleux", des "patenteux"...
Chacun montrait sa trouvaille! A la fin, y en est arrivé un,
Les cheveux en broussaille!
Son invention, lui, c'était une idée... y pouvait pas la montrer...
Mais, il l'a expliquée... En l'écoutant, j'ai pensé qu'y devait
être pas mal dérangé, ou bien donc, il voulait nous écoeurer...
Parce que son idée... c'était une femme qu'on peut jeter...
Après l'avoir utilisée!...

Yvette Thibault-Lacroix